



Bulletin Régional d'Informations

Numéro : 00

Du 04 Juillet 2023

SOMMAIRE

Les petites annonces

Secrétariat

Communiqué CRSR

Communiqué CRS

Communiqué CRA

PV du comité directeur du 27 mai 2023

Rapport sur l'AG de la FFVolley des 9 et 10 juin 2023

PV de l'assemblée générale de la Ligue



Les petites annonces

Le club de **BAILLEUL recherche entraîneurs** pour ses équipes Jeunes et Seniors Masculines et Féminines Niveau Départemental, Régional et National.

Contactez le 06.23.84.02.86

Le club de **St ANDRE recherche entraîneurs** pour ses équipes de jeunes Baby/école de volley, M15 M, M21 M (objectif : la formation des jeunes), ainsi que pour sa Départementale Masculine (création cette année) et sa Régionale 1 (objectif : la montée en pré nationale)

Contactez le 06.60.62.53.37 ou par mail ussa.volleyball@gmail.com

SECRETARIAT

DEMANDES DE TOURNOIS Procédure :

Dans votre espace club "homologation de tournois"

Vous devez remplir le formulaire en ligne, télécharger sur le site fédéral votre affiche et plaquette de présentation, Obligatoire.

Après validation par le Secteur Sportif, par le bureau exécutif de la Ligue et de la FFVolley, le tournoi sera alors affiché dans la liste des Tournois et Rencontres FFVolley sur le site de la FFVolley ainsi que sur le site de la LRV-HDF et du Face book et Instagram de la Ligue.

Permanence pendant les vacances :

Le secrétariat de la Ligue sera fermé du 12 juillet au 15 août inclus.

Pas de permanence systématique durant le temp des congés.

Veuillez poser vos questions par mail, ceux-ci peuvent être vu par les différents responsables de commission sans pour cela qu'ils soient présents à la Ligue.

DATES A RETENIR :

Congrès de la Ligue le 09/09/2023

NEUVILLE ST REMY

SAISON 2023 / 2024

REAFFILIATION

ENGAGEMENT EQUIPE NATIONALES

LICENCES



TOUTES LES SAISIES SONT A FAIRE SUR LE SITE DE LA FFVolley
DANS L'ESPACE CLUB

PAIEMENT DIRECT FFVolley

Le club règle directement la FFVolley soit par :

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRV HDF, à l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

Lien du document FFVB sur le paiement direct : [ICI](#)

Lien pour télécharger le RIB FFVB : [ICI](#)

Comme évoqué en AG, les paniers licences sont à régler à la FFVolley avec le montant exact de chaque Panier. La facturation sera répartie sur 3 factures, l'une comprenant uniquement les parts Fédérales, et deux autres factures pour les parts Ligue et Comité aux entêtes de chaque instance.

Procédure 2023 / 2024 : AFFILIATION

Allez dans votre espace club

Allez dans l'onglet « Saisie Réaffiliation 2023 / 2024 »

Remplir le questionnaire

Attention : Toutes modifications concernant votre club sont à saisir lors de cette étape.

Enregistrer les modifications.

Imprimer le bordereau de ré-affiliation et le transmettre à la LRV-HDF signé.

La Ligue valide votre affiliation (vous recevez un mail quand la ligue valide votre affiliation)
Un panier sera automatique ouvert.

Ensuite saisir les demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de ré affiliation (au minimum le Président et le Trésorier).


Il vous faut clôturer le panier et le payer le panier complet comprenant les parts FFVolley, Ligue, et Comité si celui-ci passe par le règlement via la FFVolley.

Après validation financière de votre panier avec votre affiliation et vos licences DIR, vous pourrez saisir vos autres licences.

Merci de vérifier que tous les documents suivants sont archivés dans votre espace club car ils sont obligatoires pour la validation de votre affiliation

- **Votre réaffiliation,**
- **Un exemplaire de vos statuts en vigueur à la date de votre réaffiliation,**
- **Le récépissé de déclaration en préfecture ou tribunal d'instance,**
- **La liste des membres de votre instance dirigeante,**
- **Ainsi qu'un exemplaire du procès-verbal de votre dernière assemblée générale (soit celui de 2023)**

En l'absence de ces pièces la validation de votre réaffiliation reste en attente.

Vous avez la possibilité de mettre le feuillet de demande de licence, certificat médical, le justificatif d'identité et éventuellement le certificat d'honorabilité, directement sur « le cloud »  pour votre licencié avant l'envoi des règlements.

Cela permet de stocker les informations de votre licencié. Dans ce cas l'envoi papier de ces documents n'est pas nécessaire.

Si vous ne mettez pas les documents sur le cloud, il vous faudra les envoyer à la LRVB HDF.

Sans documents et règlements = les licences ne seront pas validées.

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous avez 30 jours à partir de la date de saisie de vos licences pour régler vos demandes de licences et compléter le dossier de demande.

30 jours dossier clôturé à la FFVolley ce qui implique que **nous ayons les documents dans les 15 jours** afin qu'ils puissent être traités à la LRV-HDF puis transmis et traités à la FFVolley.

Précisions CERTIFICATS MEDICAUX [ICI](#) **très important pour les mineurs.**

Pour les *certificats médicaux de Simple, Double ou Triple sur-classement*, la réglementation reste inchangée : **un certificat médical doit être établi chaque année.**

LE CERTIFICAT D'HONORABILITE

Celui-ci est obligatoire pour toutes licences « ENCADREMENT »

C'est-à-dire : ARBITRES – MARQUEURS - EDUCATEUR SPORTIF - SOIGNANT – DIRIGEANT.

A télécharger [ICI](#)

TARIF DES AFFILIATIONS 2023 - 2024

REAFFILIATIONS FFvolley	Montant	REAFFILIATIONS HDF	Montant
GSA - GSD - Première affiliation	18,00 €	GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	Gratuit
Association de GSA : BDP - UGS - RL - Première affiliation	18,00 €	GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	Gratuit
Association de GSA : BDP - UGS - RL – Ré affiliation	35,00 €	GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	50,00 €
CLUB JEUNE Première affiliation	18,00 €	CLUB JEUNE Première affiliation	
CLUB JEUNE Ré affiliation	18,00 €	CLUB JEUNE Ré affiliation	
GSA VOLLEY LOISIR	35,00 €	GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	50,00 €
GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	115,00 €	GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	50,00 €
GSA VOLLEY REGIONAL	208,00 €	GSA VOLLEY REGIONAL	200,00 €
GSA VOLLEY NATIONAL	288,00 €	GSA VOLLEY NATIONAL	300,00 €

ENGAGEMENTS VOLLEY	Montant
Engagements nationaux ICI	
Engagement Pré Nationale PNM	890,00 €
Engagement Pré Nationale PNF	630,00 €
Engagement R1	460,00 €
M21 (Juniors)	80,00 €
M18 (Cadets)	60,00 €
COUPE REGIONALES	GRATUIT

TYPES ET TARIFS DES LICENCES 2023 – 2024

TARIFS 2023-2024

		FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS & INSCRIPTIONS VOLLEY													
C01	GSA - GSD/GSR - UGS - Première Affiliation	18,00 €							18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
C02	Réaffiliations GSD/GSR- GSA LOISIR & UGS	35,00 €							35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
C03	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	115,00 €	50,00 €	97,00 €	96,00 €		40,00 €		262,00 €	261,00 €	165,00 €	205,00 €	165,00 €
C04	Réaffiliations GSA REGIONAL	208,00 €	200,00 €	97,00 €	96,00 €		40,00 €		505,00 €	504,00 €	408,00 €	448,00 €	408,00 €
C05	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	288,00 €	300,00 €	97,00 €	96,00 €		40,00 €		685,00 €	684,00 €	588,00 €	628,00 €	588,00 €
C06	Première création Bassin de Pratiques	18,00 €							18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
C07	Renouvellement Bassin de Pratiques	35,00 €							35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
C08	Première affiliation CLUB JEUNES*	18,00 €							18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
C09	Réaffiliation CLUB JEUNES	35,00 €							35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Licence de base Encadrements													
L01	Extension DIRIGEANT	28,00 €	15,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	50,60 €	49,80 €	49,00 €	49,00 €	49,00 €
L02	Extension SOIGNANT	35,00 €	20,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	62,60 €	61,80 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
L03	Extension - ARBITRE - à partir de M18	35,00 €	20,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	62,60 €	61,80 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
L04	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	35,00 €	20,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	62,60 €	61,80 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
L05	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	35,00 €	20,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	62,60 €	61,80 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
L06	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	18,00 €	20,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	41,80 €	41,70 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €
L07	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 4€	8,00 €	reversement						8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
L08	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	134,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				252,60 €	253,50 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL													
L09	Statut PRO - REVERSEMENT > LR 22€ & LNV 22€	115,00 €	reversement						115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €
L10	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	47,00 €	20,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	74,60 €	73,80 €	73,00 €	73,00 €	73,00 €
L11	M21 - M18	47,00 €	15,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	69,60 €	68,80 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €
L12	M15	24,00 €	6,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	33,80 €	33,70 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
L12	M13	24,00 €	6,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	33,80 €	33,70 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
L12	M11 - M9	24,00 €	5,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	32,80 €	32,70 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
L13	M7	13,00 €	5,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	21,80 €	21,70 €	24,00 €	24,00 €	24,00 €
L14	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	134,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				252,60 €	253,50 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €
L15	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	77,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				195,60 €	196,50 €	147,00 €	147,00 €	147,00 €
L16	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	77,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				195,60 €	196,50 €	147,00 €	147,00 €	147,00 €
L16a	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions LNV et Elite Féminine	447,00 €											
L16b	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions Elite Masculine, N2 et N3	650,00 €											
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR													
L17	MASTERS (40 ans et +)/SENIORS /M21/M18	29,00 €	6,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	42,60 €	41,80 €	35,00 €	41,00 €	41,00 €
L18	M15/M13/M11/M9/M7	16,00 €	5,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	24,80 €	24,70 €	21,00 €	27,00 €	27,00 €
L19	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18	47,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				165,60 €	166,50 €	117,00 €	117,00 €	117,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY													
L20	MASTERS/SENIORS	15,00 €	15,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	37,60 €	36,80 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
L21	M21 - M18	13,00 €	13,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	33,60 €	32,80 €	32,00 €	32,00 €	32,00 €
L22	M15 à M11	11,00 €	6,00 €	3,80 €	3,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	20,80 €	20,70 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
L23	PASS PARA-VOLLEY (CM licence initiale) - REVERSEMENT > LR 4€	8,00 €	reversement						8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
L24	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18	45,00 €	70,00 €	48,60 €	49,50 €				163,60 €	164,50 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB													
L25	à partir de M18	29,00 €	11,00 €	7,60 €	6,80 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	47,60 €	46,80 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €
L26	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) REVERSEMENT > LR 6€	12,00 €	reversement						12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS													
L27	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 5 € ET CD 5 €	19,00 €	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	19,00 €	19,00 €	19,00 €	19,00 €	19,00 €
LICENCE TEMPORAIRE													
L28	Validité 1 mois	7,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €
L29	Validité 3 mois	16,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €
LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION													
L30	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TITRE DE PARTICIPATION													
L31	PASS SMASHY	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SURCLASSEMENTS													
L32	Simple Surclassement	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
L33	Double Surclassement	22,00 €	20,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €
L34	Triple Surclassement	29,00 €	25,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	54,00 €	54,00 €	54,00 €	54,00 €	54,00 €
LICENCES CLUB JEUNES													
L35	EXTENSION DIRIGEANT	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
L36	Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
L37	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL REVERSEMENT > LR 1,50€	3,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
OPTION OPEN ET PPF													
D1	OPTION OPEN	17,00 €	10,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
D2	OPTION PPF	71,00 €	20,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	91,00 €	91,00 €	91,00 €	91,00 €	91,00 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA													
M1	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
M2	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)	11,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
M3	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
M4	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation													
IF1	Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	4 saisons	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
IF2	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR	22,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €
CHOIX DE L'ASSURANCE													
	De base		Option A	Option B	Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour : LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION ET TITRE DE PARTICIPATION								
	0,58 €		5,05 €	9,04 €									

TARIF DES DROITS ET FRAIS DE GESTION 2023 - 2024

DROITS

Modification aux Calendriers

Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.

		+12 jours	-12 jours
Tous changements aux calendriers	Senior	40 €	80 €
	Jeune	20 €	40 €

Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.

		+12 jours	-12 jours
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune		Gratuit	
Tous changements aux calendriers	Senior	40,00 €	Absence d'arbitrage
	Jeune	20,00 €	

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match		20,00 €
Appel sur une décision du Bureau		54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale		54,00 €
Annulation d'une licence		80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match		54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail	Gratuit
Changement de correspondant	E-mail	Gratuit

Indemnités d'arbitrage par équipe

Pré Nationale	25,00 €
Régionale 1	22,00 €
Coupe Senior	22,00 €
Jeune Championnat et Coupe	22,00 €
Marqueur (par le club recevant)	22,00 €
Beach per diem	60,00 €

Indemnités Kilométriques

du Kilomètre (aller/retour)	0,35 €
-----------------------------	--------

Formations

Diplôme			Pension	Demi-pension	Externe	Étudiants Staps
DRE1	Certificat	Animateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Initiateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Educateur	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Certif péda	60 €	60 €	60 €	Gratuit
DRE1 en 6 soirées décentralisées	Certificat	Animateur		140 €		Gratuit
DRE 2	Module 1	Anim Beach	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 2	Accueil Jeunes	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 3	Prépa phys 1	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 4	Solidarité citoyenne	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 5	VB Santé	180 €	140 €	120 €	Gratuit
	Module 6	VB assis	180 €	140 €	120 €	Gratuit

Journée CRE		par jour de stage	30,00 €
Feuille de match électronique (FDME OU DATA VOLLEY)		Déplacement du formateur plus	60,00 €
Arbitres		Inscription et examen	80,00 €
Marqueurs		Inscription et examen	60,00 €

FRAIS DE GESTION*(validé par le Comité Directeur du 27 mai 2023)***Les amendes n'existent que pour être évitées**

Frais de non-participation à une AG sans excuses	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/4 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue	15,00 €
Feuille de match non réglementaire	16,00 €
Feuille de match hors délai ou non transmise	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	34,00 €
Non présentation d'une licence ou licence non conforme	10,00 €
Absence totale de licences	70,00 €
Récidive d'absence totale de licences	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			COUPE	
	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Montant du forfait plus remboursement des indemnités kilométriques

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associée**Non-respect de la réglementation sur les tournois**

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

COMMUNIQUE CRS

La bascule de la saison sportive Hauts de France est effective depuis ce 01 juillet 2023 sur le site FFVolley.

DEROULEMENT DE LA SAISON 2023 - 2024

1. AFFILIATION LIGUE ET RENSEIGNEMENTS CLUBS

Vous devez saisir votre affiliation sur le site de la FFVolley, **cette affiliation entrainera systématiquement votre affiliation à la Ligue et au Comité dont vous dépendez. Il ne faut plus saisir l'affiliation sur le site ligue.**

Le correspondant à saisir est le correspondant général du club, il n'est pas fait à ce moment de distinction entre le correspondant Fédéral, le correspondant Régional ou le correspondant Départemental.

Cette distinction se fera lors de l'engagement de vos équipes dans les différentes catégories.

Les diverses modifications de données sont à apporter sur le site FFVolley lors de votre ré affiliation. Vous ne pourrez engager des équipes qu'après avoir validé votre affiliation Fédérale.

Les adresses des salles doivent être indiquées dans l'ordre principal d'utilisation pour les rencontres fédérales, régionales ou départementales **et surtout avec la même écriture**. Le même ordre de salle sera donné dans les trois instances. Ne pas oublier de mettre les noms de rue des salles ainsi que le N° dans la rue et le numéro de téléphone.

2. ENGAGEMENTS D'EQUIPES

Les engagements d'équipes se font sur le site de la **FFVolley** dans votre espace Club.

Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez les onglets « Engagement Régional » ou « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipes, dans chaque division concernée, inutile de nous les transmettre par mail.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation 1 ci-dessus. Le correspondant que vous saisissez dans l'engagement d'équipe est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVolley.

Veuillez saisir vos adresses de salle, toujours avec les mêmes termes et la même écriture, cela facilitera la gestion des fichiers qui en découlent.

Exemple : « SALLE REGIONALE MARECHAL » et non pas « Salle Régionale Maréchal », ou « Salle MARECHAL »

Vous devez nous préciser, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour et l'horaire préférentiel pour chacune de vos équipes. Celui-ci sera alors saisi dans les calendriers, et il vous sera possible de l'adapter ensuite en fonction de vos besoins et ceci avant fin août. Vous pouvez demander de coupler ou non certaines équipes, demande par courriel à la ligue avec votre engagement.

3. CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Championnats Seniors (2002 et avant)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :		2,43m en Seniors Masculins,	
		2,24m en Seniors Féminins.	
Ballons 260/280grs - 0,300 à 0,325 KG/CM ²			

Les engagements des équipes sont à saisir dans votre espace club sur le site **FFVolley** pour le **19 Juillet 2023**.

Voir ci-dessous la liste des équipes engageables pour la saison 2023 / 2024.

4. M21 JUNIORS / M18 6x6 CADETS CADETTES

Championnats M21 (junior M F) (2003 / 2004 / 2005)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m,	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M18 (cadet M F) (2006 / 2007 / 2008)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :		2,43m en M21 Masculins,	
		2,35m en M18 Masculins,	
		2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons 260/280grs		0,300 à 0,325 kg/cm ²	

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site **FFVB** pour le **10 SEPTEMBRE 2023**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août.

Pour les HDF Nord

Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes d'inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase de championnat.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 10 DECEMBRE 2023

5. M18 4x4 CADETS CADETTES

Pour les Hauts de France Nord

Championnats M18 (cadet M F) (2006 / 2007 / 2008)

4 x 4 Terrain 18m x 7 m Aire de Jeu 24m x 13m

Hauteur de filet :

2,35m en M18 Masculins,

Ballons 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm².

2,24m en M21 et M18 Féminins.

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site **FFVolley** pour le **10 SEPTEMBRE 2023**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août

La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées. Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS. Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement.

Cette catégorie ne rentre pas dans les D.A.F. Nationaux

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 10 DECEMBRE 2023

6. CHAMPIONNATS JEUNES (M15 - M13 - M11- M9)

Championnats M15 (Minimes (2009 / 2010)

6 x 6 Terrain 18 m x 9 m Aire de Jeu 24m x 15m

Championnats M13 (Benjamins) (2011 / 2012)

4 x 4 Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m

Tournois M11 (Poussins) (2013 / 2014)

2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m2

Tournois M9 (Pupilles) (2015 / 2016)

2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m

Hauteur de filet :

2,24m en M15 Masculins,

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M15 Féminins,

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M13 Masculins et Féminins,

Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

1.80m en M11 Masculins et Féminins.

Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Inscription première phase pour le : **voir règlement départemental**

Ces catégories sont gérées par les comités départementaux ou inter-comités.

7. CATEGORIE M7

Ecole de Volley M7 (Baby) (2017 et après).

Pas de championnats pour cette catégorie. **Possibilité de sur-classement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2023-2024)**, participation aux écoles de volley uniquement.

8. ENGAGEMENT COUPE DES HAUTS DE FRANCE

L'engagement pour la coupe des Hauts-de-France est gratuit.

8.1 La commission sportive à reconduit pour cette saison 2023/2024 la participation **libre sur inscription et non pas obligatoire**. Les clubs de PNF – PNM – R1M – R1F doivent donc s'inscrire dans leur espace club sur le site FFVolley avant le **01 septembre 2023 pour participer à la Coupe Seniors des Hauts de France**.

Feuille de match électronique et donc nécessité d'avoir un marqueur.

Le principe est d'établir 8 chapeaux afin de limiter les gros déplacements lors des premiers tours.

8.2 Pour les catégories M21 et M18 il est **libre sur inscription**.

Il est rappelé que 8 équipes minimums sont nécessaires afin d'établir une coupe pour une catégorie. Il n'est plus nécessaire de participer au championnat de la catégorie pour pouvoir s'inscrire en coupe.

8.3 Le tirage au sort des différents tours de coupe est effectué en début de saison. Il vous permettra de programmer à l'avance vos plannings de salle.

8.4 Les frais d'arbitrage sont réglés par les 2 équipes, les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue. Pour les catégories M21 et M18, arbitrage par le club recevant jusqu'aux 1/8 de finales, arbitrage désigné par la CRA à partir des ¼ de finales.

8.5 Toutes les finales se déroulent le même jour dans la même ville. Pour les finales, les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue des Hauts-de-France.

9. ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE M21 - M18 - M15 - M13.

9.1 Les engagements sont à établir pour le **20 SEPTEMBRE 2023 sur le site de la FFVolley.**

9.2 Frais d'engagement 70,00€. A régler à la FFVolley, plus les frais de participation si qualifié pour les phases finales, voir tarif sur le site FFVolley.

9.3 Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : 25,00€ par équipe et par arbitre pour les rencontres en 2 sets. Frais de marqueur à charge du club recevant 12,00€ par match (1 seul arbitre en M13). Voir les RPE et tarifs de chaque catégorie sur le site FFVolley.

9.4 La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley

9.5 La coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour. Les phases finales sont composées, à la fin des 8 journées, de 8 ou 12 équipes en fonction des catégories. Voir détail dans les RPE FFVolley.

Ces finales se dérouleront théoriquement : du 31 Mai au 2 Juin 2024 pour les catégories M21.

du 10 au 12 Mai 2024 pour les catégories M18.

du 24 au 26 Mai 2024 pour la catégorie M15.

du 3 au 5 Mai 2024 pour la catégorie M13.

Du 14 au 16 Juin 2024 pour les catégories M11.

Les journées prédéterminées pour les M21 – M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un Devoir d'Accueil et de Formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour toute équipe de GSA engagé en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour et doivent mettre à disposition de la CRA un arbitre jeune.

10. REPORTS DE RENCONTRES TOUTES CATEGORIES.

Toutes les modifications au calendrier doivent faire l'objet d'une demande de modification sur le site FFVolley.

Le club demandeur est prié de contacter le club adverse avant de saisir sa demande de modification au calendrier, afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match.

Ne pas oublier de saisir un motif pour toute demande de modification.

Lors de la saisie de modification, un mail est automatiquement transmis au correspondant du club adverse, qui doit alors valider ou non celle-ci. Après validation par le club adverse, la CRS valide définitivement la demande, la modification apparaît alors dans le calendrier. Toute demande sera finalisée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

Tant que la dérogation n'est pas validée par la CRS, la date initiale de la rencontre est maintenue.

11. FEUILLES DE MATCH

Pour les seniors, il n'y a plus de feuille papier, utilisation obligatoire de la feuille de match électronique. En cas de soucis, il faudra établir une feuille simplifiée (feuille jeune ou départementale). La FFVolley ne génère plus de grandes feuilles de matchs

Des feuilles de position sont téléchargeables, [ici](#).

Pour les jeunes, des feuilles de match vous seront transmises début septembre, celles-ci sont à renvoyer dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi) pour être enregistrées dès le mercredi par la CRS. Pour les rencontres jeunes en 3 sets, il est également possible d'utiliser la feuille électronique simplifiée.

En cas de forfaits (annoncés ou non) ou de remises de match de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et renvoyée à la Ligue avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

Les feuilles de match des rencontres jouées en semaine doivent être envoyées dès le lendemain de la rencontre. Ne pas attendre le week-end suivant.

12. ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Les frais de déplacement des arbitres sont gérés par la Ligue, une redevance d'arbitrage est incluse dans les frais d'engagement pour les Pré-Nationales et R1

Les frais de marqueurs sont à la charge du club recevant. Le fichier des désignations d'arbitrage est téléchargeable sur le site de la Ligue et est mis à jour tous les mardi soir.

Sur demande spécifique d'un club, les arbitres des rencontres jeunes pourront être désignés, les frais d'arbitrage seront dans ce cas totalement à ses frais.

13. BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS

En règle générale un communiqué de la CRS est établi chaque semaine. **Ce communiqué joint au BRI est à lire très attentivement**, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, **n'oubliez pas de transmettre ces informations à vos joueurs et arbitres**. Le communiqué contient également le relevé des infractions sportives « RIS » qui signale les anomalies relevées sur les feuilles de match et peut entraîner des sanctions après étude par la commission concernée. Le BRI est transmis par courriel aux membres du bureau déclarés sur votre fiche d'affiliation, **et ou par courrier sur demande spécifique payante**. Il est aussi téléchargeable sur le site de la Ligue.

14. CORRESPONDANTS DES CLUBS

Une fiche GSA est à compléter chaque saison avec les coordonnées des dirigeants et correspondants du GSA, cette fiche permet d'établir l'annuaire des clubs, bien utile pour communiquer entre vous pour d'éventuelles dérogations ou informations. Voici le lien pour compléter la fiche http://webquest.fr/?m=209881_annuaire-des-clubs-2023-2024 Celui-ci vous sera envoyé en début de saison. Veillez à bien contrôler les N° de téléphone ou les adresses électroniques des personnes inscrites sur cette fiche, ce sont ces personnes qui recevront automatiquement le BRI.

Afin de nous permettre de diffuser ces informations, nous vous demandons votre accord pour la publication de ces données sur le site Internet de la Ligue et des Comités. (Loi informatique et liberté sur les bases de données)

15. DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est fortement souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

- -L'annuaire des clubs ou au minimum les adresses et coordonnées des salles ;
- -Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration ;
- -Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage ;
- -Le récapitulatif des catégories d'âge et de sur-classement ;
- -Une copie du Règlement Général des Epreuves Régionales ;
- -Les **cartes licences du collectif de la saison imprimées sur papier exemplaire avec photo, cela facilite le contrôle des arbitres**

16. COMPOSITION DES POULES

La composition des poules seniors sera finalisée mi-juillet 2023.

Pour les équipes Seniors, le calendrier et la répartition Berger sont appliqués (puis alignement géographique). En cas de problème voir avec l'équipe adverse, dès la diffusion du calendrier prévisionnel et avant fin août, pour modification gratuite de rencontre éventuelle.

Les horaires des rencontres seniors seront à saisir sur le site FFVolley pour le **20 AOUT 2023** afin de pouvoir vous faire parvenir les calendriers définitifs avec les arbitrages le plus tôt possible.

Pour les jeunes, la composition des poules sera établie mi-septembre.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous les communiquer lors de leur engagement. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible lors de la création des poules.

Rappel : pour implanter une rencontre le **samedi avant 18H00**, un avis favorable écrit des deux clubs doit nous être transmis afin d'éviter tout litige. Il en est de même pour une implantation en semaine ou sur un autre week-end. Attention pas de match avant 11h00 le dimanche si plus de 140Km aller entre les 2 clubs. Pensez à faire attention aux longs déplacements, que ce soit pour vous ou pour l'équipe adverse

17. SAISIE DES RESULTATS INTERNET

Le transfert des feuilles électroniques ou les résultats doivent être saisis par Internet sur le site de la FFVolley dès la fin des rencontres et dans tous les cas **avant 18H00 le dimanche**

Seul les rencontres du dimanche après-midi peuvent être saisies dès la fin de celles-ci et avant 23H00.

Suivre les indications du site. En cas de problème de saisie, veuillez communiquer vos résultats complets au secrétariat de la Ligue en précisant le motif d'erreur. Les résultats des rencontres jouées en semaine doivent être saisis dès la fin de la rencontre.

18. CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 et M15. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les obligations du club FFVB. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue des Hauts-de-France. Attention, nouvelle réglementation.

19. REGROUPEMENT DE LICENCES

Le regroupement permet à des jeunes joueurs (M21 à M13) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue des Hauts-de-France.

Possibilité également de regroupement senior, UGS Régionale, documents sur le site de la Ligue.

20. DEVOIR REGIONAUX D'ACCUEIL ET DE FORMATION DE JEUNES

Au niveau Régional :

Selon les divisions les clubs ont des obligations à respecter, qui sont articulées autour de 4 principes :

- | | | |
|----|-----------------------|---|
| 1° | EQUIPE RESERVE | Pas d'équipe réserve nécessaire |
| 2° | COUPE DE FRANCE JEUNE | Pas de nécessité d'engagement en Coupe de France jeunes |
| 3° | LICENCES | Pas de minimum de licenciés « Compétition Volley Ball » |
| 4° | UNITES DE FORMATION | Le nombre d'unités de formation nécessaire selon l'épreuve sénior dans laquelle le GSA est engagé, est défini dans le règlement particulier de l'épreuve. |

Pas de DAF seniors au niveau régional, pour les DAF Régionaux, il n'y a pas d'obligation d'équipe 6x6.

Les unités de formation (UF) reconnues au niveau de la Ligue s'obtiennent avec les actions suivantes sans distinction de genre :

- | | |
|---|--------------------------|
| 1° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 6x6 (M21, M18, M15) | = 1 UF |
| 2° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 4x4 (M18, M15, M13) | = 1 UF |
| 3° Equipe évoluant en 2x2 (M11, M9 mixité possible) | = ½ UF (limité à 2,5 UF) |
| 4° Agrément « Ecole de Volley » - 12 jeunes M9 à M11 mixité possible, doivent être licenciés compétition sur le site fédéral et ne pas être comptabilisés au § 3) | = 1 UF maxi 1UF |
| 5° Convention (3 maximum) validée avec un établissement scolaire avant le 31mars et Entraîne la création de licences évènementielles.) | = ½ UF maxi 1,5UF |
| 6° Club jeunes ou Section sportive Scolaire ou classe à horaire aménagé Si 2, dans des établissements différents. Le club jeune doit comporter au minimum 12 licences évènementielles et 1 licence dirigeant) | = 1 UF maxi 2UF |
| 7° Agrément « Ecole de Baby Volley » par tranche de 10 licenciés compétition volley M7 mixité possible, doivent être licenciés compétition Volley Ball et identifiés sur le site Fédéral) | = 1 UF maxi 1UF |
| 8° Appartenance du GSA à un bassin de pratique labellisé | = ½ UF maxi 0.5UF |

ATTENTION : Les conventions sont comptabilisées uniquement pour les GSA devant remplir au minimum 2 UF de formation.

Les équipes des catégories de jeunes octroyant des unités de formation doivent :

Être engagées en championnat REGIONAL ou DEPARTEMENTAL (donc à l'exclusion de toute épreuve de COUPE éliminatoire).

Les écoles de volley et les conventions se comptabilisent sans distinction de genre.

L'équipe sanctionnée en cas de manquement sera celle qui évolue au plus bas niveau nécessitant des unités de formation.

Le GSA qui n'a pas l'intégralité des unités de formation requises, mais qui en obtient au moins 50 %, encoure la rétrogradation administrative, de l'équipe concernée par les DAF, avec ou sans sursis (courant sur deux ans) dans la division immédiatement inférieure.

Nombre maximum d'unités de formation Jeunes :

Pour les GSA ayant plusieurs équipes engagées dans les championnats FFVolley, quel que soit le genre, il ne pourra leur être demandé plus de :

- 5 (8) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en LNV
- 5 (7) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en ELITE
- 4 (6) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N2
- 3 (5) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N3
- () Nombre augmenté si plusieurs équipes au niveau national

Si la deuxième équipe évolue au niveau régional, il ne sera demandé en supplément que le nombre de point relatif au niveau de jeu de l'équipe 2

2 (3) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Pré-nationale

1 (2) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1

Si l'équipe première du GSA évolue en Pré Nationale et la deuxième équipe en régionale le nombre de point est porté à 3. Si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1 et également la deuxième équipe en régionale 1, le nombre de points est porté à 2.

Exemples	LNV + N2 + PN + R1 = 8	ELITE + N2 + PN = 7	N2+N3 = 6	N3+N3 = 5
	LNV + PN = 7	ELITE + PN = 7	N2+PN = 6	N3+PN = 5
	LNV + R1 = 6	ELITE + R1 = 6	N2 R1 = 5	N3+R1 = 4

Vu le Règlement Général des Epreuves Sportive, et celui des Devoirs d'Accueil et de Formation, il ne peut être demandé plus de 6 UF par genre pour les clubs qui ont plusieurs équipes engagées dans les championnats nécessitant des DAF. Pour les équipes évoluant en Nationale ou LNV, se référer aux textes Fédéraux sur le site FFVolley « RGES 2023/2024 » et « RGDAF 2023/2024 » disponibles sur le site FFVolley ».

Attention, modification de certains points avec en particulier l'intégration de DAF seniors, DAF d'entraîneur et d'arbitrage et des sanctions qui en découlent.

DEBUT DES COMPETIONS :

NATIONALES :	PRO F	07 octobre 2023
	PRO M	22 octobre 2023
	ELITE M&F	23 septembre 2023
	N2 M&F	01 octobre 2023
	N3 M&F	01 octobre 2023
	1 ^{er} tour de coupe Pro	21/11/23 en M et 23/01/24 en F
	1 ^{er} tour de coupe Amateurs	12 novembre 2023
	Coupe de France Jeunes	Engagements pour le 20/09/2023
	Premier tour les 08/10/2023 ou 15/10/2023	

REGIONAUX : Probablement les 23 ou 24 septembre 2023, Calendrier complet fin juillet.

Ci-dessous le tableau des équipes engagées en Nationale Seniors

HAUTS DE FRANCE - GSA en nationale Saison 2023-2024					
FEMININES			MASCULINS		
N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.	N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.
0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	PRO F	0594680	TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. 1	PRO A
			0596135	VOLLEY CLUB DE CAMBRAI 1	PRO A
			0028567	ST QUENTIN 1	PRO B
0628929	VOLLEY CLUB HARNES	ELITE	0510012	REIMS METROPOLE VOLLEY 1	ELITE
0623082	STELLA EDU SP CALAIS	ELITE	0803771	AMIENS METROPOLE VOLLEY 1	ELITE
0803781	LONGUEAU AMIENS METROPOLE VB	ELITE	0628128	LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE 1	ELITE
0590036	VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES	ELITE	0594399	VC MICHELET HALLUIN 1	ELITE
			0622126	HARNES VOLLEY-BALL 1	ELITE
			0599522	VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT 1	ELITE
			0593656	AL CAUDRY VOLLEY-BALL 1	ELITE
			0594680	TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. 2	CFC
			0596135	VOLLEY CLUB DE CAMBRAI 2	CFC
0590041	HALLUIN VOLLEY METROPOLE	N 2	0607729	BEAUVAIS OISE UC VOLLEY 1	N 2
0593916	VOLLEY CLUB MARCQ BAROEUL 2	N 2	0593336	ST MICHEL SPORTS MARQUETTE 1	N 2
0595712	VOLLEY CLUB SAINT POLOIS	N 2	0622126	HARNES VOLLEY-BALL 2	N 2
0628986	VOLLEY-CLUB LIEVINOIS	N 2	0628128	LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE 2	N 2
			0593656	AL CAUDRY VOLLEY-BALL 2	N 2
0593336	ST MICHEL SPORTS MARQUETTE 1	N 3	0027343	VILLERS COTTERETS VOLLEY-BALL 1	N 3
0599408	VOLLEY-BALL CLUB CYSOING 1	N 3	0803771	AMIENS METROPOLE VOLLEY 2	N 3
0510012	REIMS METROPOLE VOLLEY 1	N 3	0594399	VC MICHELET HALLUIN 2	N 3
0590036	VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES 2	N 3	0599848	DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B.1	N 3
0628929	VOLLEY CLUB HARNES 2	N 3	0622126	HARNES VOLLEY-BALL 3	N 3
0593656	AL CAUDRY VB 1	N 3	0597584	VOLLEY CLUB MOUVALLOIS 1	N 3
0599142	VBC BAILLEUL 1	N 3	0622028	VB PASSION NOYELLES SOUS LENS 1	N 3
			0510012	REIMS METROPOLE VOLLEY 2	N 3

Ci-dessous le tableau des équipes engageables en Régionale Seniors

SENIORS MASCULINS CLASSEMENT GENERAL 2022 / 2023 au 29/06/2023						
* PNM 01	NOYELLES SOUS LENS 1	Accède en N3	* PNF 01	CAUDRY 1	Accède en N3	
* PNM 02	REIMS 2	Accède en N3	* PNF 02	BAILLEUL 1	Accède en N3	
PNM HDF			PNF HDF			
1 N3	LAON 1	Descente de N3	1 N3	HELESMES 1	Descente de N3	
2 N3	CAMBRAI 3	Descente de N3	2 PNF 03	CALAIS SES 2		
3 PNM 04	FAMARS 1		3 PNF 04	SAINT ANDRE 1		
4 PNM 05	BEAUVAIS 2		4 PNF 05	LE TOUQUET 1		
5 PNM 06	ARQUES 1		5 PNF 06	MOUVAUX 1		
6 PNM 07	MARCQ EN BAROEUL 1		6 PNF 07	LYS LEZ LANNOY 1		
7 PNM 08	MARQUETTE LEZ LILLE 2		7 PNF 08	RAINNEVILLE 1		
8 PNM 09	DOUAI 1		8 PNF 09	CAMBRAI 1		
9 PNM 10	AULNOY LEZ VA 1		9 PNF 10	BERCK SUR MER 1		
10 PNM 11	TOURCOING LM 3		10 PNF 11	VILLERS COTTERETS 1		
11 PNM 12	LILLE UC UGRS 1		11 PNF 12	SAINT POL SUR MER 2		
12 PNM 13	VILLENEUVE D'ASCQ 1		12 PNF 13	HELLEMMES-LILLE 1		
13 PNM 14	CAUDRY 3		13 PNF 14	WATTIGNIES 1		
14 PNM 15	BAILLEUL 1		14 PNF 15	LIEVIN 2		
15 R1M 01	SAINT QUENTIN 2	Accède en PNM	15 PNF 16	FAMARS 1		
16 R1M 02	DUNKERQUE 2	Accède en PNM	16 R1F 01	REIMS SAINTE ANNE 1	Accède en PNF	
17 R1M 03	LYS LEZ LANNOY 1	Accède en PNM	17 R1F 02	AULNOY LEZ VA 1	Accède en PNF	
18 R1M 04	SAINT AMAND 1	Accède en PNM	18 R1F 03	NOYELLES SOUS LENS 1	Accède en PNF	
19 R1M 05	BELLAING 2	Acces. suppl. en PNM suite descente CAMBRAI 4	19 R1F 04	AGNY 1	Accède en PNF	
20 R1M 06	CALAIS LIS 3	Acces. Sup. en PNM Retrait Rantigny	20 R1F 05	VILLENEUVE D'ASCQ 1	Accède en PNF	
21 PNM	POLE ESPOIR		21 PNF	POLE ESPOIR		
R1M HDF			R1F HDF			
1 R1M 07	MOUVAUX 2		1 R1F 06	LILLERS 1		
2 R1M 08	AMIENS METROPOLE 3		2 PNF 17	DUNKERQUE 1	Descente en R1	
3 PNM 03	CAMBRAI 4	ne peut rester en PNM	3 PNF 18	RETHEL 1	Descente en R1	
PNM 17	LE TOUQUET 1	Ne se réengage pas	4 PNF 19	AMIENS METROPOLE 1	Descente en R1	
4 PNM 18	RETHEL 1	Descente en R1	5 PNF 20	CYSOING 2	Descente en R1	
5 PNM 19	CALAIS SES 1	Descente en R1	6 R1F 07	VAL DE SAMBRE 1		
6 PNM 20	VILLERS COTTERETS 2	Descente en R1	7 R1F 08	LILLE SJ 1		
7 PNM 21	LONGUEAU AMIENS 1	Descente en R1	8 R1F 09	LONGUEAU AMIENS 2		
8 PNM 22	SAINT POL SUR MER 1	Descente en R1	9 R1F 10	BAILLEUL 2		
9 R1M 09	HELLEMMES-LILLE 1		10 R1F 11	MARCQ EN BAROEUL 3		
10 R1M 10	HARNES VB 4		11 R1F 12	ARRAS 1		
11 R1M 11	CYSOING 1		12 R1F 13	VALENCIENNES 3		
12 R1M 12	LILLE SJ 1		13 R1F 14	ARQUES 1		
13 R1M 13	LIEVIN 1		14 R1F 15	LAON 1		
14 R1M 14	SAINT ANDRE 1		15 R1F 16	LA MADELEINE 1		
15 R1M 15	BERCK SUR MER 1		16 R1F 17	MARQUETTE LEZ LILLE 2		
16 R1M 16	LIEU SAINT AMAND 1		17 R1F 18	BEAUVAIS 1		
17 R1M 17	AULNOY LEZ VA 2		18 R1F 19	CALAIS SES 3		
18 R1M 18	LA MADELEINE 1		19 R1F 20	DOUAI 1		
19 R1M 19	DUNKERQUE 3		20 R1F 21	RANTIGNY 1		
20 R1M 20	LE QUESNOY 1		21 R1F 22	WATTIGNIES 2		
21 R1M 21	HAZEBROUCK 1		22 R1F 23	SAINT QUENTIN 1		
22 R1M 22	ARRAS 1		23 R1F 24	WASQUEHAL 1		
23 R1M 23	CHATEAU THIERRY 1		24 1°Nord	LILLE SJ 2		
24 R1M 24	FAMARS 2		25 1° Sud	COMPIEGNE 1	Accession Dép.	
25 R1M 25	LOOS-HAUBOURDIN 1		26 2°Nord	AULNOY LEZ VA 2	Accession Dép.	
26 R1M 26	HALLUIN VCM 3		27 2° PdC	BOULOGNE sur MER 1	remplace le 1er PDC	
27 R1M 27	COMPIEGNE 1		28 3°Nord	HELLEMMES-LILLE 2	Accession Dép.	
28 R1M 28	MARQUETTE LEZ LILLE 3		29 2° Sud	ORRY-LA-VILLE 1	Accession Dép.	
29 R1M 29	TOURCOING LM 4		30 4° Nord	HELESMES 2	Accession Dép.	
30 R1M 30	LONGUEAU AMIENS 2		31 N2	LA FERRE 1	Non réinscrit en N2	
31 R1M 31	LYS LEZ LANNOY 2		32 N3	HALLUIN VM 2	Non réinscrit en N3	
32 R1M 32	HELLEMMES-LILLE 2					
33 1°Nord	LOMME 1	Accession Dép.				
34 1° Sud	PONT STE MAXENCE 1	Accession Dép.				
35 2°Nord	SECLIN 1	Accession Dép.				
36 1°PdC	LILLERS 1	Accession Dép.				
37 3°Nord	CAUDRY 5	Accession Dép.				
38 2° Sud	REIMS 3	Accession Dép.				
39 4°Nord	SAINT ANDRE 2	Acces.sup Retrait Rantigny				
40 5°Nord	VILLENEUVE D'ASCQ 2	Acces.sup Retrait Le Touquet				
2°PdC	OIGNIES 1	liste d'attente en cas	1°PdC	SAINT POL SUR TERNOISE 1	Ne souhaite pas accéder en R1F	
6°Nord	FAMARS 2	de non réengagement d'équipes	5° Nord	PETITE FORET 1	Liste d'attente en cas	
3° Sud	BEAUVAIS 3	"	3° Sud	LONGUEAU AMIENS	"	
		"	7° Nord	CAMBRAI 5	"	
PNM 16	RANTIGNY 1	Ne se réengage pas en Rég.				
R1M 33	BELLAING 3	Mis à disposition comités	R1F 25	VILLERS COTTERETS 2	Mis à disposition comités	
R1M 34	VILLENEUVE D'ASCQ 2	Mis à disposition comités	R1F 26	HAZEBROUCK 1	Mis à disposition comités	
R1M 35	LAON 2	Mis à disposition comités	R1F 27	LE QUESNOY 1	Mis à disposition comités	
R1M 36	MARCQ EN BAROEUL 2	Mis à disposition comités	R1F 28	LA FERRE 2	Mis à disposition comités	
R1M 37	DOUAI 2	Mis à disposition comités	R1F 29	HARNES VC 3	Mis à disposition comités	
R1M 38	HERSIN-COUPIGNY 1	Mis à disposition comités	R1F 30	LIEVIN 3	Mis à disposition comités	

Classement général établi en fonction des différents RPE de la saison 2022 / 2023.

CATEGORIES D'AGE 2023 2024 Adaptation régionale.



RECAPITULATIF DES CATEGORIES AGES ET SURCLASSMENTS - 2023-2024

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Catégorie	Année de naissance	Age	Genre	Surclassments permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
				M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21	SENIOR	MASTER
M7	>=2018	6 ans	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2017	7 ans										
M9*	2016	8 ans	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2015	9 ans										
M11	2014	10 ans	M/F			autorisé	autorisé	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2013	11 ans										
M13	2012	12 ans	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2011	13 ans										
M15	2010	14 ans	M/F					autorisé	simple surcl.	Nat = double surcl. Reg = simple surcl.	Triple surclassement	interdit
	2009	15 ans										
M18	2008	16 ans	M/F						autorisé	autorisé	FEMININ = simple surcl. MASCULIN : Nat & PNM = double surcl. R1 & Dep = simple surcl.	interdit
	2007	17 ans										
	2006	18 ans									Féminin & Masculin simple surclassement	
M21	2005	19 ans	M/F							autorisé	autorisé	interdit
	2004	20 ans										
	2003	21 ans										
SENIOR	<=2002	22 ans	M/F								autorisé	interdit
		23 ans & +										
MASTER	<=1983	40 ans & +	M/F								autorisé	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)

COMMUNIQUE CRA

ABSENCES D'ARBITRAGE FIN DE SAISON 2022/2023 :

MATCH	DATE	HEURE	LOCAUX	VISITEURS	CLUB ABSENT	NOMBRE	AMENDE
1FB090	14/05/2023	15:00	HARNES VC	VALENCIENNES	AGNY	2	100 €
1FA060	29/01/2023	16:00	HAZEBROUCK	NOYELLES SOUS LENS	ARQUES	1	SURIS 50€
1FB050	14/01/2023	21:00	VAL DE SAMBRE	VILLENEUVE D ASCQ	CAMBRAI	2	100 €
1MD059	28/01/2023	20:30	LIEU SAINT AMAND	CHÂTEAU THIERRY	CAMBRAI	3	100 €
1FB070	11/03/2023	20:00	AULNOY LEZ VA	LA MADELEINE	CAMBRAI	4	150 €
1FB067	12/03/2023	11:00	LE QUESNOY	MARCQ EN BAROEUL	CAMBRAI	5	350 €
1FA083	07/05/2023	16:00	BAILLEUL	NOYELLES SOUS LENS	DUNKERQUE	1	SURIS 50€
LSF002	21/05/2023	15:00	SAINT POL SUR MER	BAILLEUL	DUNKERQUE	2	100 €
1MA023	07/01/2023	20:30	MARCQ EN BAROEUL	HELLEMMES-LILLE	HALLUIN VCM	3	100 €
1MC059	28/01/2023	20:30	MOUVAUX	CYSOING	HALLUIN VCM	4	150 €
1MB065	04/03/2023	20:30	TOURCOING LM	HERSIN COUIGNY	HALLUIN VCM	5	350 €
1MC086	13/05/2023	20:30	MOUVAUX	DOUAI	HALLUIN VM	4	150 €
1MC058	28/01/2023	20:00	BELLAING	SAINT ANDRE	HARNES VB	1	SURIS 50€
1MD077	08/04/2023	20:30	LIEU SAINT AMAND	LAON	HELESMES	1	SURIS 50€
1MC060	28/01/2023	20:30	MARQUETTE LEZ LILLE	LYS LEZ LANNOY	LA CHAPELLE	1	SURIS 50€
1FA061	04/03/2023	20:30	MARQUETTE LEZ LILLE	NOYELLES SOUS LENS	LA CHAPELLE	2	100 €
1MB058	28/01/2023	18:00	ARRAS	BELLAING	LE TOUQUET	1	SURIS 50€
1FC058	28/01/2023	20:30	ARRAS	BEAUVAIS	LE TOUQUET	2	100 €
1MC049	14/01/2023	20:00	BELLAING	LYS LEZ LANNOY	LIEU SAINT AMAND	1	SURIS 50€
1MA063	04/03/2023	20:30	LILLE SJ	HELLEMMES-LILLE	LOOS-HAUBOURDIN	3	100 €
1MC052	21/01/2023	20:00	LYS LEZ LANNOY	MOUVAUX	TOURCOING LM	7	350 €
1MB083	06/05/2023	20:30	TOURCOING LM	LYS LEZ LANNOY	VILLENEUVE D'ASCQ	2	100 €
1MC050	14/01/2023	20:30	MOUVAUX	MARQUETTE LEZ LILLE	WASQUEHAL	1	SURIS 50€

ABSENCES DE MARQUEURS FIN DE SAISON 2022/2023 :

MATCH	DATE	HEURE	LOCAUX	VISITEURS	CLUB ABSENT	NOMBRE	AMENDE
LSF013	26/02/2023	10:30	AGNY	VALENCIENNES	AGNY	1	SURIS 15€
1FB052	21/01/2023	18:00	AULNOY LEZ VA	VAL DE SAMBRE	AULNOY LEZ VA	2	30 €
1MC074	19/03/2023	15:00	AULNOY LEZ VA	MOUVAUX	AULNOY LEZ VA	3	15 €
PFA061	04/03/2023	18:30	BERCK SUR MER	BAILLEUL	BERCK SUR MER	2	15 €
1FB046	15/01/2023	10:30	DOUAI	VALENCIENNES	DOUAI	1	SURIS 15€
LSF010	11/02/2023	20:00	HELLEMMES-LILLE	BAILLEUL	HELLEMMES-LILLE	1	SURIS 15€
1FB047	15/01/2023	16:00	MARCQ EN BAROEUL	HARNES VC	MARCQ EN BAROEUL	1	SURIS 15€
1MB074	17/03/2023	21:00	TOURCOING LM	LIEVIN	TOURCOING LM	2	30 €
LSM004	19/04/2023	20:00	TOURCOING LM	DUNKERQUE	TOURCOING LM	3	15 €
1MB061	04/03/2023	20:30	VILLENEUVE D ASCQ	LYS LEZ LANNOY	VILLENEUVE D ASCQ	2	30 €

Engagement Arbitre, Marqueur Saison 2023/2024 :

ATTENTION LORS DE LA SAISIE DES INFORMATIONS :

- Ne pas confondre votre nom et prénom
- A votre date de naissance (année par défaut 2020)
- Ne pas mettre d'abréviation dans le club (mettre SAINT-ANDRE au lieu de USSA, mettre HARNES VB au lieu de HVB)
- Majuscules (pas d'accent)
- Vérifiez votre adresse électronique
- Lorsque vous êtes arbitre, vous êtes automatiquement marqueur, ne pas s'inscrire 2 fois

Veuillez-vous engager au plus vite en remplissant le formulaire : [ICI](#)

Pour les arbitres désignés régulièrement en Pro, National, Pré-national et en Coupe de France Jeunes, remplir le formulaire de disponibilités dans [votre espace arbitre](#).

**COMPTE RENDU
COMITÉ DIRECTEUR
Du
27 mai 2023**



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège 74 rue de Beaumont 59510 Hem

Membres Élus :

Présents : DECONNINCK DIDIER – VANALDERWELT PIERRE-YVES -DUBOIS ANNE – BAGATO CINTHYA – CICHY JEAN-CLAUDE – VAN BRUSSEL CHRISTOPHE - FLANDRE STEPHANIE

Excuses : VANDERBEEKEN STEPHAN – DEGANDT BERNARD – JAWORSKI JEAN DIDIER

Absents : BIGUINET VIVIANNE – DUBOIS FREDERIC -VANHELLE CECILE - GUILLET LUDOVIC – BIGUENET VIVIANE

Représentants Départementaux :

Présents : SAGOT ERIC (*procuration Philippe Sergent*) - JOUAULT GERARD (*procuration Jean-Claude Cichy*) - HENRY MELISSA

Excusés : GOUDIN CHRISTOPHE - LEFEVRE THIERRY.

Invités Permanents :

Présents : EBENER JEAN-BAPTISTE - CHEVALET PHILIPPE - COISNE JEAN PIERRE - MENTONG PIERRE-CELESTIN.

Excusés : FLORENT CAROLINE - LECLERCQ ANDRE - LEPROVOST JEAN-EMANUEL - BOUTLEUX SYLVAIN - CYRULIK GAETAN

Début de séance 9h30

Le Président à remercier les personnes présentes d'avoir répondu positivement pour ce comité directeur de la ligue des HAUTS-DE-FRANCE de Volley. Celui-ci finalisera et validera le livret à transmettre aux clubs pour l'Assemblée Générale de la Ligue qui pour rappel aura lieu le 17 juin à Neuville Saint Remy.

Bilan Berteau, 1458 participants (*hors encadrement et parents*) – 70 terrains – 354 équipes de M9 à M21. Visionnage des photos et vidéo de l'évènement. Pas d'incident ou d'accident.

AG Fédéral finalisation du transport et de l'organisation.

Un point sur les licences, plus 1047 à la date du livret AG, les licences Beach démarrant maintenant.

Secrétariat

Adoption des BRI 32 à 40.

Adopté à l'humanité

Trésorerie

Création d'un poste administratif à temps partiel (*130 heures*) pour libérer du temps pour les commissions arbitrage et sportive. Conventonné par la DRAGES en accord avec la FF Volley.

Adopté à l'humanité

Commission Régionale Sportive

- Finale des Coupes Hauts de France sénior à Caudry
- Match de classement M18 féminine à SES Calais
- Match de classement M18 masculin à Lys lez Lannoy
- Pré-Nationale La FF Volley accorde à la ligue 2 montées par genre, ce qui interroge sur le rapport entre les descentes (*12 équipes*) et les montées octroyé (*16 équipes*)).
- Point sur les DAF et les risques de non-conformité de certains clubs aux demandes de la FF Volley

Commission Régionale Arbitrage

- Pas d'intervention

Commission Régionale Technique

Point par Jean-Baptiste

- Point sur les Volleyades
- État sur le triple sur classement National, voir régional.
- Rapport de l'AG en finalisation.

Approbation livret AG et proposition de vœux

Rapport moral et d'activité

Approuvé

Rapport de Commission Sportive **Approuvé.**
Rapport de Commission Sportive **Approuvé.**
Rapport de Commission d'Arbitrage **Approuvé.**
Rapport de Commission Financière **Approuvé.**
Rapport de Commission Financière **Approuvé.**

Bilan Financier
Proposition de Tarif 2023 - 2024 **Approuvé.**

Vœux des commissions :

VŒUX N°1 **Approuvé.**
VŒUX N°2 **Approuvé.**
VŒUX N°3 **Approuvé.**
VŒUX N°4 **Approuvé.**
VŒUX N°5 **Approuvé.**

VŒUX des Clubs :

VŒUX Cambrai Mis à l'étude
VŒUX Longeaux Amiens Démarche déjà engagée
VŒUX Lomme Défavorable
VŒUX Lys lez Lannoy Ce sont des souhaits, mise en application autant que faire se peut
VŒUX Marquette Défavorable

Les vœux ont été étudiés le comité directeur a donné son avis en suivant l'avis des commissions.

Etude des candidatures pour l'Élection complémentaire au comité Directeur de la Ligue des Hauts de France de Volley

CHEVALET Philippe	Administrateur	Approuvé
DRUART Sylvain	Administrateur	Approuvé
LENNE Ludivine	Administrateur	Approuvé
POULET Stéphane	Administrateur	Approuvé
RICHARD Olivier	Administrateur	Approuvé

Question diverse

Pas de question diverse

Prochain Comité Directeur Régionale, le samedi 30 septembre 2023.

Clôture de la séance à 12h30, par le pot de l'amitié

Le Président
Didier DECONNINCK

le Secrétaire
Jean-Claude CICHY

Rapport sur l'Assemblée Générale de la FFVolley des 9 et 10 Juin 2023 à Lesquin

Compte rendu succinct du déroulement de l'assemblée générale

Les clubs sont invités à se référer au livret d'assemblée générale disponible avec le lien suivant :
http://extranet.ffvb.org/data/Files/Instances_ffvb/ag_ffvb/ag2023/AG2023_LILLE_LESQUIN-BROCHURE.pdf
et les annexes du PV D AG du 12 JUIN 2022
<http://extranet.ffvb.org/613-37-1-A.G.-2023---Lille>

Les Hauts de France sont représentés par JAWORSKI Jean-Didier, JOUAULT Gérard, VANALDERWELT Pierre-Yves et VAN BRUSSEL Christophe. Présent également BAGATTO Cinthya, DECONNINCK Didier, SAGOT Eric membres du Conseil d'administration de la FFVolley ainsi que LEFEVRE Thierry invité

Les hauts de France représentent 9,42% des voix licences lors de cette assemblée et 9,47% des GSA représentés.

Ouverture de l'assemblée par le président TANGUY Eric, puis Didier DECONNINCK qui passe la vidéo de Berteau 2023 à OIGNIES.

Parole donnée aux invités, Dimitri COQUART représentant la ville de LESQUIN, Le représentant de la DRAGES, Florence BARISEAU représentant la Région HAUTS DE France.

Collège électoral à l'ouverture de l'AG :

54 Délégués convoqués pour 7163 voix et 1297 GSA

42 Délégués présents représentants 6209 voix 95,14%, 1089 GSA 83.96%

La majorité est donc à 3105 voix et 545 GSA

Modification de l'ordre du jour approuvée à l'unanimité.

Pas d'intervention du président de la LNV (absent)

Approbation du rapport de l'AG de 2022

Pour : 97,26% Contre : 2,75% Abstention : 0 voix

Approbation du rapport financier

Pour : 100% Contre : 0% Abstention : 0 voix

Affectation du résultat

Pour : 100% Contre : 0% Abstention : 0 voix

Approbation du rapport moral

Pour : 100% Contre : 0% Abstention : 0 voix

Présentation de la tarification unique

Pour : 92,3% Contre : 7,7% Abstention : 144 voix

Chaque panier licence clôturé sera à régler directement à la FFVolley, mais la facture sera divisée en 3 factures, La facture FFVolley, la facture LRV HDF et la facture Comité.

Approbation des tarifs, Licences, Amendes, Droits

Pour : 70,02% Contre : 29,98% Abstention : 567 voix

Approbation du déménagement du siège de la FFVolley

Pour : 100% Contre : 0% Abstention : 0 voix

Orientations statutaires pour 2024 en application de la Loi Sport de mars 2022

1° Parité dans le conseil d'administration avec

- 2 représentants des sportifs de haut niveau
 - 2 représentants des arbitres
 - 2 représentants des entraîneurs
 - 2 représentants de la LNV
 - 2 représentants du conseil national des Ligues
- Et 26 élus au scrutin de liste

Pour : 80,44% Contre : 19,56% Abstention : 948 voix

2° Composition du bureau directeur :

- 1 Président
- 1 LNV
- 2 Représentants du haut niveau
- 9 membres

Pour : 76,13% Contre : 23,87% Abstention : 703 voix

3° Composition du bureau restreint

Pour : 94,55% Contre : 5,45% Abstention : 0 voix

4° Composition du bureau restreint

Pour : 93,05% Contre : 6,95% Abstention : 0 voix

Une assemblée générale sera organisée en novembre pour finaliser les nouveaux statuts fédéraux, avec application pour les élections de la prochaine olympiade.

Vœux des clubs

1° Possibilité d'UGS intercommunale

Pour : 89,42% Contre : 10,58% Abstention : 178 voix

2° Gestion des rectifications d'arbitrage Fédérales par les CRA

Favorable sous réserve de faisabilité, non voté

3° Eviter les doubles implantations de coupe de France jeunes au même endroit le même week end

Favorable autant que faire se peut, non voté

4° Organisation des formations d'arbitres en fin de saison.

Favorable, c'est aux CRA de gérer, non voté

Modification de l'ordre du jour.

Pour donner suite aux soucis de nombre d'équipes en Pro B Masculins, ouvrir exceptionnellement la possibilité de 2 Wild Cards pour l'accès des clubs d'élite en Pro B

Cette possibilité sera proposée à tous les clubs d'élite Masculins avant de statuer sur la validation ou non de ces accessions.

Pour : 75,19% Contre : 24,81% Abstention : 737 voix

La FFVolley est heureuse d'annoncer le passage de la barre des 200 000 Licenciés.

Clôture de l'AG puis soirée de clôture avec la remise d'une distinction spécifique à notre ancien Président de Ligue et de Fédération Mr André LECLERCQ qui devient Président d'honneur de la FFVolley.

Vos Délégués Régionaux

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU
17 JUIN 2023**



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège : 74 Rue de Beaumont 59510 HEM

Liste des GSA Clubs absents à l'ouverture de l'AG Procurations

Boitiers	Club	ID	623 VOIX	582 PRESENT	PROCURATION
1	622020	AGNY	3	3	
	803770	AMIENS CHEMINOTS	3	3	GSD PAS de CALAIS
2	803771	AMIENS MV	12	12	
3	590048	ANZIN	2	2	
4	628274	ARQUES	6	6	
5	628859	ARRAS	9	9	
6	599512	AULNOY LES VALENCIENNES	8	8	
7	599142	BAILLEUL	8	8	
8	607729	BEAUVAIS	11	11	
9	599522	BELLAING	8	8	
	622042	BERCK BEACH	1		
11	622039	BERCK VOLLEY	7	7	
12	622950	BOULOGNE	5	5	
13	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	3	3	
14	623082	CALAIS STELLA + collège	11	11	
	628128	CALAIS ST PIERRE	11		
16	596135	CAMBRAI + collège	12	12	
17	593656	CAUDRY	10	10	
18	25634	CHÂTEAU THIERRY	7	7	
	29338	CHAUNY	3	3	LA FERRE
19	608712	COMPIEGNE	9	9	
	594459	CONDE	2		
	607714	CREPY	5		
22	606677	CREVECOEUR	4	4	
23	599408	CYSOING	9	9	
24	595600	DOUAI	9	9	
25	599848	DUNKERQUE	14	14	
	590045	ERS 59	3	3	LE TOUQUET
	594207	FACHES THUMESNIL			
27	590024	FAMARS	9	9	
	590014	FEIGNIES	2	2	BELLAING
28	606678	FEUQUIERES-MOLIENS	2	2	
29	590000	GSD NORD	6	6	
30	620000	GSD PAS DE CALAIS	1	1	
31	594399	HALLUIN VC	8	8	
32	590041	HALLUIN VM	6	6	
33	622126	HARNES VB	9	9	
34	628929	HARNES VC	9	9	
35	598741	HAZEBROUCK	9	9	
36	590025	HELLEMES + collège	11	11	
37	590032	HELEMES	6	6	
	595959	HEM RM	1		
39	622040	HERSIN COUIGNIES	6	6	
40	23705	ITANCOURT	3	3	
41	597259	LA CHAPELLE	5	5	
42	25847	LA FERRE + collège	5	5	
	594143	LA MADELEINE	9	9	SAILLY lez LANNOY
84	23697	LAON + collège	12	12	
43	590018	LE QUESNOY	7	7	
44	622016	LE TOUQUET + collège	9	9	
	596433	LEERS	5	5	LYS lez LANNOY
69	590033	LIEU SAINT AMAND	5	5	
45	628986	LIEVIN	9	9	
46	591764	LILLE ASPTT	2	2	
47	591896	LILLE LUC	6	6	
48	593506	LILLE SPORT JOIE	11	11	
49	622023	LILLERS	4	4	
	590001	LOISIRS FLANDRES	5	5	SAILLY lez LANNOY
50	590013	LOMME	5	5	
51	803781	LONGUEAU AMIENS	9	9	

	598344	LOOS-HAUBOURDIN	5	5	LOMME
52	599844	LYS lez LANNOY + collègue	12	12	
	608622	MAIGNELAY	3	3	GSD PAS de CALAIS
53	593916	MARCQ EN BAROEUL	11	11	
54	593336	MARQUETTE	10	10	
55	597584	MOUVAUX	8	8	
56	622028	NOYELLES SOUS LENS	5	5	ARRIVE A 10H00
57	622439	OIGNIES	6	6	
58	607718	ORRY-LA-VILLE	4	4	
	590021	PETITE FORET	2	2	ANZIN
	607720	PONT SAINTE MAXENCE	2		
60	606669	RANTIGNY-LIANCOURT	8	8	
61	807047	RAINNEVILLE	5	5	
62	607048	RIBECOURT	2	2	
	606679	RIEUX-VILLERS	6	6	FEUQUIERES MOLIENS
	596435	RONCQ	9		
	804244	ROYE	3		
65	598273	SAILLY LEZ LANNOY	2	2	
66	590026	SECLIN	5	5	
67	594600	SEQUEDIN	2	2	
68	23703	SOISSONS	5	5	
70	590038	SAINT AMAND	6	6	
	595407	SAINT ANDRE	10	10	MARQUETTE
	623923	SAINT OMER	2		
72	595712	SAINT POL SUR MER	10	10	
73	622022	SAINT POL SUR TERNOISE	2		
74	28567	SAINT QUENTIN	9	9	
75	595383	TOURCOING IC	3	3	
76	594680	TOURCOING LM	10	10	
77	590035	TOURCOING STEL	3	3	
78	590007	VAL DE SAMBRE	4	4	
	590036	VALENCIENNES	10	10	BELLAING
79	594597	VILLENEUVE D'ASCQ	11	11	
80	27343	VILLERS COTTERETS + collègue	10	10	
81	598893	WASQUEHAL	9	9	
82	595763	WATTIGNIES + collègue	11	11	
83	596137	WERVICQ	2	2	
	803783	YOKIS	2	2	RAINNEVILLE

Le Président Didier DECONNINCK remercie les clubs présents et déclare l'ouverture de cette assemblée le quorum étant atteint à 9H39.

Donne les chiffres d'émargement des clubs présents et le nombre de voix pour les votes :

Nombre de GSA possible : 98 (109 avec les CJ)	Nombre de présent :	87
	Nombre d'absent :	11
Nombre de voix possible : 623, le quorum est de 312	Nombre en séance :	582

Merci d'être venu si nombreux.

Nous excuserons les élus absents prient par d'autre obligations.

Deux événements majeur ont marqué cette saison 2022 / 2023 : la 50ème journée Berteau et l'accueil à Lille de AG Fédéral les 8, 9 et 10 juin.

Cette saison ce terminera ce soir par le match de classement sénior masculin entre les équipes de Noyelles sous Lens et Reims.

Bilan sportif des équipes engagé en National, Elite et Pro.

Une pensée à nos disparus, Monsieur Jean-Pierre Devoye, Philippe Derepp et nous venons d'apprendre le décès de Madame Vivianne Vanherpe.

Pour eux et tous les autres je vous demande une minute de silence.

Merci pour eux.

Nous allons donc commencer cette assemblée générale par un vote test de validation des boitiers :

71 boitiers distribués pour 569 voix en scéance Test réussi

Le test étant concluant, nous passons aux questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2021 / 2022

Présentation du PV de l'assemblée générale du 18 juin 2022.

Pas de question.

VOTE 1 Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2022

Pour 97.69% Contre 0% Abstention 2.31% Adopté à la majorité simple.

Présentation du Rapport Moral et des rapports des commissions.

Observations :

Le nombre de licence arrêtée au 25 mai est de 26 010 dont 13 699 licences événementielles.
Augmentation du Para-volley.

Situation des clubs évoluant au niveau National.

Interrogation sur l'organisation dans la région des Volleyades M18 qui n'apparaît plus dans le planning fédéral général.

VOTE 2 Approbation du rapport moral

Pour 83.45% Contre 3,17% Abstention 13.38% Adopté à la majorité simple.

Présentation de livret financier

Pas de question.

VOTE 3 Approbation du rapport annuel des vérificateurs aux comptes

Pour 89.61% Contre 0% Abstention 10,39% Adopté à la majorité simple.

VOTE 4 Validation des comptes de l'exercice 2022

Pour 89,96% Contre 3,52% Abstention 6.51% Adopté à la majorité simple.

Présentation du budget prévisionnel et des tarifs.

Augmentations 2023/2024, plus 5.2%.

Uniformisation du prix des licences sur l'ensemble de la Ligue des Hauts de France, fin du moratoire en 2024

VOTE 5 Adoption des budgets 2022 et 2023, comprenant les tarifs de la saison 2022-2023.

Pour 81.27% Contre 9.89% Abstention 8.83% Adopté à la majorité simple.

Vœux de la Commission Régionale Sportive :

VOTE 6 Vœu n°1 CRS.

Pour 78.79% Contre 14.44% Abstention 6.77% Adopté à la majorité simple.

VOTE 7 Vœu n°2 CRS.

La commission sportive retire le vœux et présentera une réécriture

VOTE 8 Vœu n°3 CRS.

Pour 16.43% Contre 51.59% Abstention 31.98% Vœux refusé.

VOTE 9 Vœu n°4 CRS.

Pour 94.14% Contre 0.53% Abstention 5.33% Adopté à la majorité simple.

VOTE 10 Vœu n°5 CRS.

Pour 22.90% Contre 47.94% Abstention 29.16% Vœux refusé.

Pierre-Yves tentera une énième fois d'interroger la commission sportive fédérale concernant la double participation M18 et M21.

Présentations des Vœux clubs.

Cambrai	Vœu n°1	Mise à l'étude
	Vœu n°2	Mise à l'étude
Longueau	Vœu	Action déjà en cours
Lomme	Vœu	Défavorable – Impossible
Lys lez Lannoy	Vœu	Souhait, autant que faire se peut
Marquette	Vœu n°1	Défavorable
	Vœu n°2	Défavorable
	Vœu n°3	Défavorable

VOTE 11 Élection complémentaire au comité Directeur, 4 postes à pourvoir.

Richard Olivier	Pour 60,28%	Non élu
Chevalet Philippe	Pour 87,98%	Élu
Poulet Stéphane	Pour 73,69%	Élu
Druart Sylvain	Pour 64,11%	Élu
Lenne Ludivine	Pour 85,89%	Élue

Récompense 2023

Nos Champions :

M18 Masculin Compiègne
M21 Masculin Liévin
Senior Masculin Noyelles sous Lens
Loisir Mixte Décathlon

M18 Féminin SES Calais
M21 Féminin Lys lez Lannoy
Senior Féminin Caudry

Nos Clubs organisateurs : Oignies 50° journée Berteau,

Remise des médailles et lettres de félicitation aux récipiendaires.

QUELQUES DATES A RETENIR

Le Congrès de la Ligue	9 septembre 2023.
51 ^{ème} Journée BERTEAU	jeudi 9 mai 2024.
Finales de Coupe	Fin mai début juin 2024.
Assemblée Générale	22 juin 2024.

Clôture de cette assemblée générale, par le président et invitation au pot de l'amitié.

Fait à Hem, le 26 juin 2023

LE PRESIDENT

Didier DECONNINCK

LE SECRETAIRE GENERAL

Jean-Claude CICHY

En attente de validation par le comité directeur de la ligue